

Mérites des officiers du *Vigilant* envoyé aux Moluques

Le 22 juillet 1770 - Desroches au ministre

Brest, Service Historique de la Défense, département Marine. Ms.92, n°69

Les bâtiments *Le Vigilant* et *l'Etoile du Matin* ont été ensemble en mission aux Philippines puis aux Moluques où ils se sont séparés pour poursuivre chacun de leur côté la recherche de plants d'épiceries pour les rapporter à l'Isle de France. Cette lettre rend compte du mérite des officiers du *Vigilant* et de son capitaine M. Trémigon. On apprend ici la présence sur *le Vigilant* lors de cette campagne, de deux officiers qu'on rencontrera dans d'autres circonstances : M. de Coëtivi et M. d'Hercé.

- M. de Coëtivi, contrairement à ce que dit ici, M. Desroches ne regagnera pas la France, il commandera *l'Isle de France* dans la mission suivante aux Moluques
 - On retrouvera le chevalier d'Hercé dans quelques mois commandant *l'Etoile du Matin* en mission aux Seychelles avec *l'Heure du Berger* commandée par Durosolan. Il sera encore de la partie dans la mission suivante aux Moluques, embarqué sur *l'Isle de France*, second de M. de Coëtivi.
-

N°95.

A l'Isle de France le 22 juillet 1770

Monseigneur,

Vous verrez par l'extrait du Journal¹ de M. de Trémigon toute l'habileté de cet officier, et les talents qu'il vient de développer de la manière la plus distinguée.

Environné de périls de tous les côtés, et menacé de ceux auxquels l'humanité, surtout le caractère d'un officier répugne le plus, [sic] il a tout dissimulé aux yeux de son équipage qui aurait pu en être alarmé. Il a tout bravé avec une hardiesse et un courage qui est devenu général dans les deux bâtiments qu'il commandait ; et il a tout surmonté par la sagesse des mesures qu'il a prises, et par le sang-froid et l'intrépidité avec laquelle il a pris son parti dans toutes les occasions critiques.

Je dois aussi, Monseigneur, avoir l'honneur de vous rendre compte que M. de Trémigon a été parfaitement secondé par MM. Le Lirot, de Coëtivi, Dudrenée et d'Hercé. Sans ce secours-là, vous jugez que le meilleur capitaine échouerait dans les entreprises les mieux combinées. Non seulement il a trouvé en eux de la bonne volonté, des connaissances et de l'exactitude à remplir ce qui leur était confié, mais ce qui a été bien méritoire pour tous en général, et ce qui a amené le succès de cette campagne, c'est l'union intime et fraternelle avec laquelle ils ont tous vécu non seulement ensemble, mais avec le Sr Provost et le Sr Etchevéry [Etcheverry] qui commandait *l'Etoile du matin*. Cette circonstance leur fait un honneur infini à tous, et aussi je les vois partir avec grand regret. Je garde seulement M. d'Hercé dont la santé est un peu dérangée, et qui n'est pas trop en état d'entreprendre la traversée d'Europe. Cela me fait d'autant plus de plaisir, que depuis qu'il est entré dans la marine, je l'ai presque regardé comme mon fils, sans autre intérêt qui m'attache à lui que les dispositions heureuses que je lui ai connues dès le premier pas qu'il a fait dans le service et qu'il n'a pas démenties depuis.

Je reviens à M. de Trémigon personnellement, et je vous supplie, Monseigneur, de lui accorder de brevet de capitaine de frégate qu'il a certainement bien mérité, et vous le trouverez disposé à remplir dans toutes les occasions les commissions les plus honorables et les plus difficiles.

Je vous ai vu rempli de bonté et d'intérêt pour le Sr Etchevéry, il en mérite plus que jamais par tout ce qu'il vient de faire, dont M. de Trémigon vous rendra encore un compte plus détaillé. Il s'est obstiné à vouloir passer en France. Je n'ai pas osé m'y opposer de crainte de le chagriner. Je l'aurais

¹ Base docu=>Récit daté du 24 juillet 1770 et joint à la lettre de Desroches au ministre du 22 juillet.

employé utilement ici, je lui aurais épargné les frais d'un voyage coûteux, et vous ne lui en auriez pas moins accordé les grâces dont vous le jugerez digne sur le rapport de son commandant

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. Desroches

* * *